



Dr Fathi Abumoghli Conférence sur la santé publique en Palestine 30 janvier 2020

Chers amis et collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à cette importante conférence. Je suis très heureux et fier d'être avec vous aujourd'hui.

Merci beaucoup à la Fondation Gabriel Péri de m'avoir donné l'occasion de parler de l'un des problèmes de mon peuple, la santé du peuple palestinien.

Le peuple palestinien, qui souffre depuis plus de soixante-dix ans, de la pire occupation de l'histoire moderne, lorsque l'État d'Israël a été créé sur 74 % de la Palestine historique en 1948.

La tragédie de mon peuple s'est aggravée en 1967, lorsqu'Israël a occupé les dernières terres de la Palestine historique, ce que l'on appelle Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Depuis lors, environ cinq millions et demi de Palestiniens vivent dans les pires conditions de vie imposées par l'armée israélienne. Cinq autres millions de Palestiniens vivent en dehors de la Palestine, principalement dans les camps de réfugiés en Jordanie, en Syrie et au Liban, dans des conditions de vie difficiles.

Aujourd'hui, je ne parlerai pas des conditions de vie de mon peuple sous l'occupation ;

- Je ne vais pas parler du mur de séparation construit par Israël, qui empêche des milliers de personnes de se déplacer librement et d'accéder à tous les services, y compris les services de santé.
- Je ne vais pas parler du siège imposé à Gaza, qui empêche la libre circulation d'environ deux millions de personnes.
- Je ne vais pas parler des centaines de barrières et des postes de contrôle militaires qui rendent la vie de tous les Palestiniens très difficile.
- Je ne vais pas parler des colonies israéliennes, qui ont été construites sur les terres des citoyens palestiniens, qui, en plus de voler leurs terres, les empêchent de se déplacer librement ; parce que ces colonies et les routes qu'elles desservent, conduisent à la séparation des villes et des villages palestiniens les uns des autres.
- Je ne parlerai pas de ce qu'Israël, en tant que puissance d'occupation, vole nos ressources naturelles et l'argent de nos impôts, détruit notre économie et empêche toute forme de développement réel pour améliorer les conditions de vie de notre peuple.

Je ne parlerai que des problèmes de santé de mon peuple et de notre santé sous l'occupation.

Une occupation qui coupe le pays par des centaines de barrières et de murs, qui empêchent la liberté de mouvement et limitent l'accès aux services de santé, privant les gens de tout droit, du droit au travail, du droit de se déplacer librement et du droit à un niveau de vie acceptable, y compris le droit à des services de santé de qualité et durables.

Tous nos efforts, en tant que gouvernement, organisations non gouvernementales et organisations humanitaires internationales de santé nous soutiennent. Tous nos efforts pour garantir l'accès aux services de santé à notre population et pour assurer des services de santé durables et de qualité, tous ces efforts sont remis en cause par les mesures de l'occupation israélienne. Par la fragmentation du pays, par les restrictions de mouvement et d'accès aux services de santé, en particulier pour les patients palestiniens les plus vulnérables, isolés derrière le mur en Cisjordanie, ou vivant assiégés dans la bande de Gaza.

Les patients atteints de cancer se sont vus refuser ou retarder les autorisations d'accès à la chimiothérapie et/ou à la radiothérapie en dehors de la bande de Gaza.

Notre population à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est exposée à des niveaux élevés de violence de la part de l'armée israélienne.

En 2018 seulement, 299 Palestiniens ont été tués et 31 723 ont été blessés dans des violences liées à l'occupation. Les conséquences de la violence sur la santé publique sont graves. Plus de la moitié des enfants touchés par le conflit peuvent être affectés par le syndrome de stress post-traumatique, aussi bien que par les conséquences à long terme des blessures.

Avec plus de 6 000 blessés rien qu'à Gaza en un an, cela met à rude épreuve un système de santé déjà surchargé.

Les agents de santé aussi travaillent en prenant des risques personnels considérables. En 2018, 432 attaques israéliennes contre les soins de santé en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ont fait trois morts et 570 blessés, dont 41 par balles réelles alors qu'ils prodiguaient des soins aux blessés.

Outre les décès et les blessures, l'exposition à la violence a des conséquences à plus long terme sur la santé physique et mentale, les adolescents palestiniens présentant les niveaux les plus lourds de troubles mentaux dans la région de la Méditerranée orientale.

Dans la bande de Gaza, le blocus terrestre, maritime et aérien a limité les possibilités de développement.

Au deuxième trimestre de l'année 2018, le taux de chômage à Gaza a atteint 54% ; il est plus élevé pour les jeunes (70%) et les femmes (78%). La pauvreté a atteint 53%, tandis que 68% de la population souffrait d'une insécurité alimentaire modérée ou grave. La Cisjordanie est également touchée par les pratiques d'occupation en cours, où le taux de chômage global est de 16%.

L'Autorité palestinienne, chargée de fournir des services humanitaires à la population palestinienne en Cisjordanie et à Gaza conformément à l'accord d'Oslo signé en 1993, a beaucoup travaillé pour fournir les services de santé nécessaires aux citoyens, soulager les souffrances des gens et fournir des services de santé de qualité et suffisants.

Grâce à ces efforts, la couverture vaccinale est devenue complète, le taux a atteint 99%. La mortalité infantile a diminué de 37/1000 à 17,9/1000, la mortalité maternelle a également diminué de 80/100 000 en 1990 à 27/100 000 en 2018.

L'Autorité palestinienne a également travaillé pour assurer tous les services de soins de santé primaires, et a réussi à avoir un centre de santé primaire pour 5,984 citoyens, avec une augmentation de 120%.

Le personnel des services de santé a également connu un développement spectaculaire. Le nombre de professionnels de la santé a été multiplié plusieurs fois depuis 1994.

Le gouvernement palestinien avec des ressources limitées a réussi à améliorer ses hôpitaux, en augmentant le nombre de lits et la qualité de ces lits, en améliorant la capacité de ses professionnels de la santé, en faisant d'énormes efforts pour arrêter de renvoyer des patients pour un traitement en dehors des territoires palestiniens, en particulier en Israël. L'orientation des patients vers des traitements en dehors des territoires palestiniens épuise le budget palestinien. De plus, l'armée d'occupation israélienne contrôle les permis d'entrée en Israël pour les patients et leurs proches ; par conséquent des centaines de patients se voient refuser l'accès aux services médicaux et aux traitements nécessaires.

Ces progrès ont été réalisés grâce aux énormes efforts déployés par le Ministère palestinien de la santé, en partenariat avec le secteur non gouvernemental, et avec l'appui généreux de nombreux pays donateurs.

La France, à travers de nombreuses institutions gouvernementales telles que l'AFD (Agence française de développement) et plusieurs ONG françaises, a eu un impact majeur sur la capacité de l'Autorité

palestinienne à répondre aux besoins sanitaires de base de ses citoyens, et a contribué à atténuer les effets dévastateurs des mesures de l'occupation israélienne.

De nombreux médecins et autres professionnels de la santé palestiniens ont été formés en France, de nombreuses universités palestiniennes ont reçu un soutien technique et financier des universités françaises.

Malheureusement, les mesures militaires israéliennes affectent encore gravement tout effort de développement réel et durable, en particulier dans la zone nommée C selon les accords d'Oslo, qui constitue 61 % de la Cisjordanie, toujours sous contrôle militaire israélien total. L'Autorité palestinienne est interdite de construire ou de rénover des centres de santé dans cette zone.

L'armée israélienne a confisqué dans la zone C les cliniques mobiles qui avaient été fournies par certains donateurs et qui étaient nécessaires de toute urgence pour aider les citoyens vulnérables isolés vivant dans la zone appelée Mosafer Yata.

Le récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé souligne les conséquences sanitaires des obstacles à l'accès à l'eau et à l'assainissement, des taux élevés de pauvreté, de chômage, d'insécurité alimentaire et de logement précaire, des démolitions et des déplacements. Le rapport se dit préoccupé par les niveaux élevés d'exposition à la violence, notamment pour les travailleurs de la santé : "Aucun patient ne devrait avoir à craindre d'être empêché d'avoir accès à des traitements essentiels et vitaux, qu'il s'agisse de l'accès à des établissements de santé nécessitant des permis délivrés par Israël ou l'accès à des médicaments essentiels dans les établissements de santé palestiniens. Aucun travailleur de la santé ne devrait avoir à se rendre au travail avec la crainte d'être abattu et tué. Le rapport de l'Organisation mondiale de la santé souligne la nécessité immédiate d'efforts collectifs pour renforcer la protection des soins de santé.

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme "un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".

Selon cette définition, l'occupation israélienne est le principal déterminant de la santé, les besoins humanitaires en Palestine ne sont pas dus à des catastrophes naturelles, mais à l'occupation, qui entrave nos efforts de développement et contrôle nos capacités. Les efforts humanitaires internationaux en Palestine doivent être accompagnés par la création d'un front international pour mettre fin à l'occupation.

L'occupation israélienne doit prendre fin et le peuple palestinien doit pouvoir jouir de ses droits absolus, y compris le droit de créer son propre État, afin que la paix puisse être réalisée sur la base de la coexistence et du droit international.

Je vous remercie.